



Précis Dalloz

institutions politiques et droit constitutionnel

Marcel Prélot
Jean Boulouis

Onzième édition



DALLOZ

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
CHAPITRE I. — L'ÉTAT	1
Section 1. — Définition et situation de l'État	1
Étymologie et naissance du terme	1
Spécification du phénomène étatique	2
L'État classique	3
De l'État classique à l'État nouveau	5
L'État, société et pouvoir	7
Section 2. — L'État, société politique	9
La masse humaine	9
L'assise territoriale	10
La cohésion politique	11
Section 3. — L'État, pouvoir politique	13
La puissance dominante	13
Le pouvoir exclusif	15
Le pouvoir institutionnalisé	16
CHAPITRE II. — LE DROIT PUBLIC	19
Origine et vicissitudes de la distinction classique	19
Critères et caractères distinctifs des droits public et privé	21
Définition des droits public et privé	22
Critiques faites à la distinction classique	23
Relativité de la division classique	24
Portée philosophique et politique de la distinction classique	25
CHAPITRE III. — LE DROIT CONSTITUTIONNEL ..	28
La multiplicité des droits constitutionnels	28
Le droit public constitutionnel	30
Réduction du droit constitutionnel au droit constitutionnel politique	32
Critique de cette conception	33
L'étude du droit constitutionnel	35
Plan du précis	36

LIVRE I. — THÉORIE GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS POLITIQUES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — DÉFINITION ET CLASSIFICATION DES INSTITUTIONS POLITIQUES	41
Éléments d'une théorie générale des institutions politiques	41
Le phénomène d'intégration	41
La notion d'institution	43
Plan du livre I	45
Bibliographie générale des institutions politiques	46
TITRE I. — LES INSTITUTIONS GOUVERNANTES	51
CHAPITRE I. — LES DÉMOCRATIES	51
Section 1. — Naissance et croissance de la démocratie	51
Définition des démocraties	51
La démocratie antique	52
La crise de la conscience européenne et l'apparition de la liberté moderne	54
La démocratie constitutionnelle	56
Section 2. — Fondements et caractéristiques de la démocratie	57
L'universalité de la participation	57
Les libertés publiques et privées	59
Le pluralisme idéologique	61
La décision majoritaire	63
Le pluralisme institutionnel	65
Section 3. — L'organisation juridique du peuple	69
L'institutionnalisation du peuple	69
Les régimes électoraux	70
La représentation majoritaire	71
La représentation des minorités	74
La représentation proportionnelle	74
Section 4. — L'organisation politique du peuple	78
La conception individualiste du peuple	78
L'insertion des partis dans l'ordonnement constitutionnel	80
L'incidence des partis sur le fonctionnement des régimes	81
Section 5. — Le peuple et les assemblées représentatives	82
Classification des démocraties suivant les rapports du peuple avec les assemblées représentatives	82

La démocratie directe ou sans représentation	83
Le régime représentatif	86
La démocratie semi-représentative	87
La démocratie semi-directe	88
Section 6. — Le peuple et le gouvernement	92
Classification des démocraties suivant les rapports du peuple avec le gouvernement	92
§ 1. — <i>Le régime présidentiel</i>	93
La démocratie présidentielle	93
A. — L'élection populaire du Président	94
B. — La séparation des pouvoirs	95
C. — Gouvernement présidentiel ou gouvernement congressionnel	99
§ 2. — <i>Le régime conventionnel</i>	101
La démocratie conventionnelle	101
L'exécutif dépendant	101
§ 3. — <i>Le régime parlementaire</i>	104
La formation du régime parlementaire	104
Les traits caractéristiques du régime	107
Les types de parlementarisme	109
Les extensions du régime parlementaire	110
Les régimes parlementaires de l'Europe occidentale	111
CHAPITRE II. — LES MONOCRATIES	120
Section 1. — Fondements et caractéristiques	120
Définition des monocraties	120
Le pouvoir personnel	120
Le double monisme	121
Classification des monocraties	123
Section 2. — Les monocraties classiques	124
Les monarchies absolues	124
Les tyrannies	126
Les dictatures de crise	127
Section 3. — Les monocraties populaires	130
La permanence dictatoriale	130
L'unicité d'organe gouvernant	131
Le support populaire	132
Le parti unique	134
Le totalitarisme	136
Section 4. — Les dictatures militaires	137
Les dictatures militaires du Proche-Orient	137

Les dictatures militaires de l'Afrique noire	138
Les dictatures militaires sud-américaines	140
CHAPITRE III. — LES OLIGARCHIES	143
Définition et classification	143
Les gouvernements pluripersonnels	144
Les aristocraties	144
Les ploutocraties censitaires	148
Les partitocraties	149
CHAPITRE IV. — LES RÉGIMES MIXTES	151
Section 1. — Fondements et caractéristiques	151
Définition des régimes mixtes	151
Classification des régimes mixtes	152
Section 2. — Les régimes mixtes par principe	154
La république romaine	154
La monarchie limitée	154
Le parlementarisme dualiste	156
Le césarisme démocratique	158
Section 3. — Les régimes mixtes circonstanciels	160
Désignation	160
L'« État autoritaire » autrichien et polonais	161
L'« État corporatif » portugais et l'« État national » espagnol. Caractères. Évolution contemporaine	161
Les présidentialismes	163
CHAPITRE V. — L'ÉTAT SOCIALISTE	167
Spécificité et diversité de l'État socialiste	167
Section 1. — Le modèle soviétique	169
L'évolution constitutionnelle	169
La constitution du 7 octobre 1977 et sa révision	171
Fondements et principes	173
Le système institutionnel	175
Section 2. — Autres États socialistes	179
Les États socialistes d'Europe centrale et orientale	179
La Chine populaire	181
La République socialiste fédérative de Yougoslavie	188
TITRE II. — LES INSTITUTIONS CONSTITUANTES	195
CHAPITRE I. — L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS ET LA SUCCESSION DES RÉGIMES	195
L'apparition des États	195

Les modes seconds de création des États et de transfor- mation des régimes	196
L'abrogation de l'ordre constitutionnel antérieur	200
Les gouvernements de fait	204
Le passage au nouveau régime de droit	205
CHAPITRE II. — LA COUTUME CONSTITUANTE	207
Le rôle constituant de la coutume	207
La coexistence du droit écrit et du droit coutumier	208
L'établissement des règles constitutionnelles coutumières	211
Valeur de la coutume constituante	212
Les conséquences de l'établissement coutumier des règles constitutionnelles	215
CHAPITRE III. — LES CONSTITUTIONS ÉCRITES ..	217
Section 1. — Origine et caractéristiques des constitu- tions écrites	217
La théorie des constitutions écrites	217
La super-légalité constitutionnelle	218
Section 2. — L'élaboration des constitutions écrites ..	219
La distinction des pouvoirs constituants originaux et dérivés	219
Les formes du pouvoir constituant originaire	219
Les formes démocratiques	220
Les formes monocratiques	221
Les formes mixtes	221
Section 3. — L'étendue des constitutions écrites	222
Le formalisme constitutionnel	222
Les déclarations et les garanties des droits	223
Section 4. — Le contrôle de constitutionnalité	226
Le fondement du contrôle de constitutionnalité	226
Le contrôle par l'opinion	227
Le contrôle politique	228
Le contrôle par l'ensemble des juridictions	229
« Le gouvernement des juges » aux États-Unis	231
Le contrôle par voie d'action devant une juridiction spéciale	236
Le contrôle de constitutionnalité écarté par la constitu- tion ou par la jurisprudence	240
Les conséquences du contrôle de constitutionnalité	241
Section 5. — La révision et l'abrogation des constitu- tions écrites	242
Portée de la rigidité constitutionnelle	242
Théorie du pouvoir spontané de révision	242

Théorie du parallélisme des formes	243
Les formes démocratiques de révision	244
Les formes monocratiques de révision	245
Les formes mixtes de révision	245
TITRE III. — LES INSTITUTIONS INTÉGRANTES ET AGRÉGATIVES	247
CHAPITRE I. — L'ÉTAT UNITAIRE	247
L'État, institution intégrante	247
L'intégration, œuvre de l'État	248
La centralisation administrative	249
L'État unitaire simple	250
La déconcentration	251
La décentralisation	251
L'État unitaire complexe	253
L'Union incorporée	255
Le régionalisme	256
Le régionalisme « politique »	256
Le régionalisme diversifié	258
CHAPITRE II. — L'ÉTAT FÉDÉRAL	260
Le phénomène fédératif	260
Définition de l'État fédéral	261
Section 1. — Caractères généraux de l'État fédéral	262
L'unité de l'État fédéral	262
La pluralité d'États fédérés	263
L'autonomie constitutionnelle des États fédérés	264
L'imbrication des ordonnancements constitutionnels de l'État fédéral et des États fédérés	265
Section 2. — Les États fédéraux	267
Multiplicité et diversité des États fédéraux	267
Le fédéralisme aux États-Unis	268
Le fédéralisme suisse	274
Le fédéralisme allemand	276
Le fédéralisme soviétique	281
Le fédéralisme yougoslave	285
CHAPITRE III. — LES UNIONS D'ÉTATS	288
Caractéristiques et diversités des unions d'États	288
Section 1. — La confédération d'États	289
État fédéral et confédération d'États	289
Définition de la confédération	290
Passé et avenir de la confédération	291

Section 2. — L'union personnelle	292
Définition de l'union personnelle	292
Indépendance constitutionnelle et symbiose politique des États unis personnellement	292
Section 3. — L'union réelle	294
Définition de l'union réelle	294
Section 4. — Les unions inégales	295
Caractéristiques et formes	295
L'État vassal	295
L'État protégé	296
L'État sous mandat	297
Les territoires sous tutelle	297
Section 5. — Le relâchement des unions	297
L'évolution du Commonwealth	297
La dislocation de l'Union française	300
 LIVRE II. — HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES FRANÇAISES	
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — ÉTENDUE ET DIVISIONS	305
Les limites de l'histoire	305
La suite des constitutions	305
La suite des gouvernements semi-constitutionnels et des régimes de fait	306
Les constitutions demeurées à l'état de projet	308
L'enchaînement des constitutions	309
Plan du Livre II	312
Bibliographie de l'histoire des institutions politiques françaises	313
 TITRE I. — LES INNOVATIONS	315
CHAPITRE I. — LA MONARCHIE PARTAGÉE	315
Section 1. — Les origines	315
La constitution de l'Ancien Régime	315
Les innovations révolutionnaires	317
Les sources du mouvement constitutionnaliste	318
Les buts du mouvement constitutionnaliste	320
Le pouvoir constituant des États généraux	321
L'élaboration et l'adoption de la Constitution	323
Nature juridique de la Constitution de 1791	325
Section 2. — Fondements et caractéristiques	327
Le dogmatisme révolutionnaire	327

La monarchie révolutionnée	327
La souveraineté nationale	328
Le régime représentatif	331
La séparation des pouvoirs	333
Section 3. — Les organes	334
Détermination des organes	334
Les assemblées primaires et électorales	335
L'Assemblée nationale législative	337
Le Roi	338
Section 4. — Le fonctionnement du régime	339
Courte carrière de la Constitution de 1791	339
L'antagonisme des pouvoirs	340
Le déséquilibre des pouvoirs	341
Section 5. — La fin de la Constitution	344
Le conflit du Roi et de l'Assemblée	344
La convocation de la Convention	345
CHAPITRE II. — LE GOUVERNEMENT CONVENTIONNEL	347
Section 1. — Les origines	347
La Convention nationale	347
Les premières mesures	348
La Constitution girondine	349
La Constitution montagnarde	351
Section 2. — Fondements et caractéristiques	352
La République	352
La souveraineté du peuple	353
La démocratie semi-directe	354
Le gouvernement d'assemblée	355
Section 3. — Les organes	355
Les assemblées primaires	355
Le corps législatif	356
Le conseil exécutif	357
Section 4. — Le Gouvernement conventionnel	357
Les difficultés d'application	357
Valeur dogmatique de la Constitution de l'an I	358
La succession des comités	359
Le régime conventionnel	360

CHAPITRE III. — LA RÉPUBLIQUE OLIGARCHIQUE	362
Section 1. — Les origines	362
L'abandon de la Constitution montagnarde	362
Discussion et vote de la Constitution de l'an III	363
Section 2. — Fondements et caractéristiques	364
L'oligarchie directoriale	364
La République	365
La souveraineté populaire	365
Le régime représentatif	366
La séparation des pouvoirs	366
Section 3. — Les organes	368
Les assemblées primaires et électorales	368
Les Conseils	369
Le Directoire	369
Section 4. — Le fonctionnement du régime	371
Les faiblesses constitutionnelles	371
Les coups d'État en chaîne	373
Section 5. — La fin de la Constitution	375
Les 18 et 19 brumaire	375
CHAPITRE IV. — LA MONOCRATIE CONSULAIRE ET IMPÉRIALE	377
Section 1. — Les origines	377
Le réformisme brumairien	377
L'influence de Sieyès	378
L'action de Bonaparte	381
L'adoption de la Constitution	382
Section 2. — Fondements et caractéristiques	382
Survivance et altération des principes révolutionnaires	382
La République	383
La souveraineté nationale	383
L'ébauche du césarisme démocratique	384
La primauté du gouvernement	385
Section 3. — Les organes	386
Le corps électoral	386
Les assemblées	387
Le gouvernement	388
Section 4. — Le fonctionnement et les transformations de la Constitution	389
L'accentuation du pouvoir personnel	389
Le Consulat décennal	390

Vers le Consulat viager	391
Le sénatus-consulte de l'an X	392
De la monocratie à la monarchie	394
Le sénatus-consulte de l'an XII	395
Section 5. — La fin de la Constitution	397
Irréalité des institutions napoléoniennes	397
Le dernier sénatus-consulte : la Constitution sénatoriale du 6 avril 1814	398
TITRE II. — LES RESTAURATIONS	401
CHAPITRE I. — LA MONARCHIE LIMITÉE	401
Section 1. — Les origines	401
L'octroi de la Charte	401
Section 2. — Fondements et caractéristiques	402
Restauration de la monarchie bourbonnienne	402
La souveraineté royale	404
La monarchie limitée	404
La représentation censitaire	405
Le concours des pouvoirs	407
Section 3. — Les organes	409
Le roi	409
Les chambres	409
Les ministres	410
Le corps électoral	411
Section 4. — Le fonctionnement du régime	412
L'empire selon la Charte : l'acte additionnel aux consti- tutions de l'Empire	412
Intérêt constitutionnel de la monarchie de la Restaura- tion	413
Le débat doctrinal sur le rôle du roi	414
L'attitude de Louis XVIII et de Charles X	417
Section 5. — La fin de la Charte	419
L'épreuve de force	419
CHAPITRE II. — LE PARLEMENTARISME DUALISTE	422
Section 1. — Les origines	422
Le pacte du 9 août 1830	422
Section 2. — Fondements et caractéristiques	423
Le retour à la « monarchie révolutionnaire »	423
La souveraineté nationale	423

La royauté représentative	423
Le parlementarisme dualiste	424
Section 3. — Les organes	425
Modifications apportées à la Charte de 1814	425
Section 4. — Le fonctionnement du régime	426
Importance constitutionnelle de la seconde Charte	426
Le rôle du roi	427
La réforme parlementaire et électorale	429
Section 5. — La fin de la seconde Charte	431
La dépression économique et morale et la campagne des banquets	431
CHAPITRE III. — LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE	433
Section 1. — Les origines	433
Le suffrage universel	433
L'Assemblée constituante	434
Section 2. — Fondements et caractéristiques	436
La République	436
La souveraineté populaire	437
Le régime représentatif	438
La séparation des pouvoirs	439
Section 3. — Les organes	440
Les collèges électoraux	440
L'Assemblée législative et le Conseil d'État	441
Le président de la République	442
Section 4. — Le fonctionnement du régime	444
L'éclectisme constitutionnel	444
La primauté présidentielle	446
La restriction du suffrage	447
Section 5. — La fin de la Constitution	448
L'échec de la révision constitutionnelle	448
Le coup d'État du 2 décembre 1851	449
CHAPITRE IV. — LE CÉSARISME DÉMOCRATIQUE	451
Section 1. — Les origines	451
Les cinq bases	451
La présidence décennale et le rétablissement de l'Empire	452
Section 2. — Fondements et caractéristiques	452
La restauration impériale	452
Le césarisme démocratique	453

Section 3. — Les organes	456
L'empereur	456
Les collèges électoraux	457
Les assemblées	458
Section 4. — Le fonctionnement du régime	460
L'empire intégral	460
L'empire libéral	462
Section 5. — La fin de la Constitution	465
L'empire parlementaire	465
TITRE III. — LA STABILITÉ	467
CHAPITRE UNIQUE. — LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	467
Section 1. — Les origines	467
Le rétablissement de la République	467
La réunion de l'Assemblée nationale	468
Thiers, chef du pouvoir exécutif	469
Premier échec de la restauration monarchique	470
Thiers, président de la République	471
Naissance de la République parlementaire	472
L'échec définitif de la restauration monarchique	473
Le septennat personnel du maréchal de Mac-Mahon	474
Transaction libérale	474
Les hésitations de l'Assemblée	475
Le vote des lois constitutionnelles	477
Section 2. — Fondements et caractéristiques	480
Empirisme et transaction	480
La République	481
La souveraineté nationale	482
Le régime représentatif	483
Le gouvernement parlementaire	484
Section 3. — Les organes	484
Les collèges électoraux	484
Le Parlement	486
Le Président de la République et les ministres	488
Section 4. — Le fonctionnement du régime	489
La stabilisation constitutionnelle	489
Le parlementarisme dualiste	489
La crise du 16 mai 1877	491
La Constitution Grévy	493
Le parlementarisme absolu	495

La primauté des Chambres : A) La suprématie et l'extension du pouvoir législatif	496
La primauté des Chambres : B) L'emprise sur l'action gouvernementale	498
La faiblesse de l'exécutif : A) L'effacement de la présidence de la République	501
La faiblesse de l'exécutif : B) La croissance difficile de la présidence du Conseil	503
La faiblesse de l'exécutif : C) L'instabilité gouvernementale	505
L'influence diffuse du peuple : A) Le régime électoral	507
L'influence diffuse du peuple : B) La multiplicité et l'inorganisation des partis	510
L'apparition des forces collectives	515
Section 5. — La fin de la Constitution	516
L'épuisement du régime	516
L'échec des tentatives révisionnistes	517
L'éviction du Parlement comme organe gouvernemental	518
L'éviction du Parlement comme organe législatif	521
L'éviction du Parlement comme organe constituant	522
TITRE IV. — LES INCERTITUDES	525
CHAPITRE I. — LES GOUVERNEMENTS DE FAIT ..	525
Section 1. — Le régime de Vichy	525
Le pouvoir constituant du maréchal Pétain	525
La monocratie du Chef d'État	526
Le fonctionnement et la transformation du régime	530
La dyarchie du chef d'État et du chef de gouvernement	531
Le projet de Constitution établi par le maréchal Pétain en vertu de la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940	532
Les tentatives de retour à l'Assemblée nationale	534
Section 2. — Les gouvernements de Londres et d'Alger	535
Continuité de la République	535
Les gouvernements de Londres	536
Les gouvernements d'Alger	538
Section 3. — Le gouvernement de la Libération et le régime transitoire	541
L'implantation clandestine des autorités extra-métropolitaines	541
Transfert et remaniement du gouvernement provisoire (15 avril-10 septembre 1944)	543
La convocation de la Constituante et le référendum du 21 octobre 1945	544
La « petite Constitution » du 2 novembre 1945	545
Le départ du Général de Gaulle et la crise de janvier 1946	546

CHAPITRE II. — LA SECONDE RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	548
Section 1. — Les origines	548
La composition de la première Constituante	548
Les travaux de la première commission de la Constitution	549
Le projet du 19 avril 1946	550
L'adoption par l'Assemblée et le rejet par le peuple	552
La seconde Constituante et la seconde commission de la Constitution	553
Les prises de position du Général de Gaulle : le discours de Bayeux et la déclaration du 27 août 1946	554
L'adoption par l'Assemblée et par le peuple	555
Section 2. — Fondements et caractéristiques	556
La République	556
La souveraineté populaire	557
La démocratie semi-directe et semi-représentative	557
Le parlementarisme absolu	558
L'Union française	559
Section 3. — Les organes	561
Le peuple	561
Le Parlement	561
Le Président de la République, le président du Conseil et les ministres	563
Les Assemblées quasi parlementaires	565
Les Hauts Conseils	569
Section 4. — Le fonctionnement du régime	571
La seconde République parlementaire	571
Le régime des partis	573
Le rétablissement parlementaire	574
La révision constitutionnelle du 7 décembre 1954	575
Étendue et limites du rétablissement parlementaire	577
L'impuissance législative	579
L'instabilité ministérielle	580
Le multipartisme	582
Les forces collectives et les groupes de pression	588
Section 5. — La fin de la Constitution	590
La fin de l'Union française	590
La seconde révision constitutionnelle	591
Le 13 mars et le 13 mai 1958	593
Le retour du Général de Gaulle	594
La révision-abrogation	595

LIVRE III. — INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

Présentation d'ensemble	601
Indications bibliographiques générales	601
TITRE I. — LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958	605
L'élaboration et l'adoption	605
La mise en place des nouvelles institutions	607
Vue générale de la Constitution	608
CHAPITRE I. — LA CONSTITUTION ET L'ORDONNANCEMENT JURIDIQUE	613
Détermination de l'ordonnement juridique par la Constitution	613
Section 1. — La Constitution et la différenciation des règles	613
Différenciation des règles et répartition des compétences	613
Les lois organiques	614
Les lois	615
Les règlements	618
Les traités et accords internationaux	619
Section 2. — La Constitution et la hiérarchie des règles	621
La hiérarchie des règles et les modalités de sa sanction	621
Principe de constitutionnalité et primauté de la Constitution	621
La subordination des lois organiques et des règlements des assemblées parlementaires	623
L'assujettissement des lois	625
La situation des règlements	626
Les traités et accords internationaux	627
Section 3. — La rigidité constitutionnelle	629
La révision de la Constitution	629
La révision selon l'article 89 et ses applications	630
Le recours à l'article 11 et la controverse sur sa constitutionnalité	635
CHAPITRE II. — LA CONSTITUTION ET LE RÉGIME POLITIQUE	641
Position du problème	641
Section 1. — La République démocratique	641
Qualification de la République	641
Complexion de la République — son indivisibilité	642
Caractères fondamentaux de la République	644

Section 2. — La séparation des pouvoirs et le système constitutionnel	646
La Constitution et l'aménagement de la séparation des pouvoirs	646
L'équilibre des pouvoirs et l'évolution du système constitutionnel	647
TITRE II. — LA SOUVERAINETÉ	655
Conception de la souveraineté dans la Constitution	655
CHAPITRE I. — LE TITULAIRE DE LA SOUVERAINETÉ	658
Le peuple et son organisation	658
Section 1. — Réglementation juridique du pouvoir du suffrage	659
Caractères généraux du droit de vote	659
§ 1. — <i>La possession du droit de vote</i>	660
La nationalité	660
La capacité civile	661
La dignité morale	661
§ 2. — <i>L'exercice du droit de vote</i>	662
L'inscription sur la liste électorale	662
Le contrôle de la liste	666
Section 2. — L'organisation politique du peuple	667
La reconnaissance constitutionnelle des partis	667
Régime juridique des partis	668
Évolution des partis — Bipolarisation — Alternance	670
CHAPITRE II. — L'EXERCICE DE LA SOUVERAINETÉ	674
Le gouvernement semi-direct	674
Section 1. — Le régime représentatif	674
Le principe représentatif	674
Réglementation générale des élections	676
Section 2. — Le référendum	680
Régime du référendum	680
Pratique du référendum	681
TITRE III. — LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	685
La présidence et les présidents	685

CHAPITRE I. — STATUT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	688
Section 1. — La désignation	688
Le mode originaire	688
La révision de 1962 — l'élection au suffrage universel direct	688
§ 1. — <i>Les mesures préparatoires</i>	690
La date du scrutin et la convocation des électeurs	690
La présentation	692
Le cautionnement	693
L'établissement de la liste des candidats	694
§ 2. — <i>La campagne électorale</i>	695
L'organisation de la campagne	695
Le contrôle	696
§ 3. — <i>Le scrutin et la proclamation des résultats</i>	697
Le scrutin-participation des électeurs établis hors de France	697
L'examen des réclamations	697
La proclamation des résultats	698
Section 2. — Le mandat présidentiel	700
Le septennat	700
La suppléance et l'intérim	702
Section 3. — L'exercice des fonctions	704
Les incompatibilités	704
La préséance protocolaire et la protection pénale	704
La responsabilité personnelle	704
CHAPITRE II. — LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE	706
Section 1. — Le rôle du Président de la République	706
La définition du rôle du Président de la République par la Constitution	706
La fonction de représentation	707
La fonction de sauvegarde	709
La fonction d'arbitrage	710
Section 2. — Les attributions du Président de la République	711
Classifications des attributions présidentielles	711
§ 1. — <i>Les attributions personnelles d'exercice autonome</i>	712
La nomination et le remplacement du Premier ministre	712
Le droit de message	713

Le Président de la République, chef des armées	714
Le Président de la République et le Conseil constitutionnel	715
§ 2. — <i>Les attributions personnelles d'exercice conditionné</i>	715
Le recours au référendum de l'article 11	715
La dissolution de l'Assemblée nationale	716
L'exercice des pouvoirs exceptionnels de l'article 16	717
§ 3. — <i>Les attributions collégiales ou partagées</i>	721
Les présidences	721
La participation du Président au fonctionnement du Parlement	722
La participation du Président à la procédure législative	723
La participation du Président à l'exercice du pouvoir réglementaire	725
Les pouvoirs de nomination	727
Le droit de grâce	727
La ratification des traités et la déclaration de guerre	728
Section 3. — Les moyens d'action du Président de la République	728
Les services	728
Les actes	729
Les actes juridiques et leur régime	729
Section 4. — L'irresponsabilité politique	731
Le principe d'irresponsabilité	731
L'exception de haute trahison	731
L'irresponsabilité et l'évolution de la fonction présidentielle	733
TITRE IV. — LE GOUVERNEMENT	735
Gouvernement et fonction gouvernementale	735
Pouvoir d'auto-organisation et structure du Gouvernement	737
La collégialité	738
La V ^e République et la stabilité ministérielle	739
CHAPITRE I. — LE PREMIER MINISTRE	741
Section 1. — Statut	741
Désignation et durée des fonctions	741
Délégation et intérim	743
Situation personnelle	743

Section 2. — Attributions et moyens d'action	744
La primauté du Premier ministre	744
La suppléance et le conseil du Président de la République	745
L'exécution de la fonction gouvernementale	745
Les services du Premier ministre	747
Les actes du Premier ministre	747
CHAPITRE II. — LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT	749
Section 1. — Statut	749
Désignation	749
Les incompatibilités ministérielles	750
La responsabilité civile et pénale	752
Les séquelles de la condition de membre du Gouvernement	752
Section 2. — L'exercice des fonctions	753
La répartition des attributions	753
Les catégories de membres du Gouvernement	753
La fonction ministérielle	755
Les actes ministériels	755
CHAPITRE III. — LES CONSEILS AUXILIAIRES	757
Fonction des conseils auxiliaires	757
Section 1. — Le conseil économique et social	757
Présentation	757
Composition — Statut des membres	758
Organisation et fonctionnement	759
Mission et attributions	761
Section 2. — Le Conseil d'État	763
Le Conseil d'État, conseiller du Gouvernement	763
TITRE V. — LE PARLEMENT	765
Le Parlement dans le système constitutionnel de 1958	765
Le droit applicable au Parlement	767
Les règlements des assemblées	769
Institution parlementaire et fonction parlementaire	770
CHAPITRE I. — L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE	771
Le siège des assemblées	771
La structure bicamérale	771
Le régime des sessions	773

Section 1. — Les membres du Parlement	776
Le mandat parlementaire	776
§ 1. — <i>Les élections aux assemblées</i>	778
A. — Les élections à l'Assemblée nationale	778
Caractères généraux du régime électoral	778
La convocation des électeurs	779
L'éligibilité	780
La candidature	781
La propagande électorale	783
Le scrutin	786
B. — Les élections au Sénat	786
Caractères généraux du régime électoral	786
Le corps électoral sénatorial	787
L'élection	789
C. — Le contentieux des élections aux assemblées	790
Le jugement des contestations par le Conseil constitutionnel	790
§ 2. — <i>Le statut du parlementaire</i>	792
Principes généraux	792
A. — Les incompatibilités	792
L'incompatibilité avec les fonctions publiques	792
La compatibilité avec les activités privées et ses limites	796
Sanction des incompatibilités	798
B. — Les immunités	800
La protection du parlementaire	800
L'irresponsabilité	801
L'inviolabilité	802
C. — La situation matérielle	808
L'indemnité parlementaire	808
Les avantages accessoires	809
§ 3. — <i>La fin du mandat et le remplacement</i>	809
Fin collective et fin individuelle	809
Le remplacement	811
Section 2. — L'organisation des assemblées	813
Vue générale	813
§ 1. — <i>Les organes directeurs</i>	814
Le bureau	814
La présidence	816
La questure	818
Les secrétaires	818
La conférence des présidents	818

§ 2. — <i>Les formations</i>	819
Diversité des formations	819
A. — Les formations internes	820
Les groupes politiques	820
Les commissions	822
Les commissions générales permanentes	823
Les commissions spéciales	826
Les commissions d'enquête et de contrôle	827
Les commissions particulières	828
B. — Les formations générales	829
Le Congrès	829
La séance plénière ou publique	829
L'organisation des séances plénières	831
L'obligation de vote personnel des parlementaires	836
La discipline des parlementaires	837
CHAPITRE II. — LA FONCTION PARLEMENTAIRE	839
Les composantes de la fonction parlementaire	839
Section 1. — La fonction de la législation	840
Conditions générales d'exercice	840
§ 1. — <i>La procédure législative ordinaire</i>	840
L'initiative des lois	840
L'examen en commission	842
Les amendements	843
Les irrecevabilités	845
La discussion en séance publique	848
Les secondes délibérations	849
Les procédures abrégées	850
Le vote bloqué	851
La coopération des deux assemblées	852
La procédure de la commission mixte paritaire et le pouvoir de l'Assemblée nationale de statuer définitivement	852
§ 2. — <i>Les procédures spéciales</i>	857
Les lois organiques	857
Les lois de finances	858
Les lois autorisant la ratification des traités ou accords internationaux	859
§ 3. — <i>Le dessaisissement du Parlement</i>	860
Le dessaisissement au profit du peuple	860
Le dessaisissement au profit du gouvernement	860
Section 2. — La fonction de contrôle	864
Présentation	864

§ 1. — <i>Les moyens d'information des assemblées</i>	865
Vue générale	865
A) L'information à l'initiative des citoyens : les pétitions	865
B) L'information à l'initiative des assemblées	865
1 ^o — L'initiative individuelle des parlementaires : le système des questions	866
2 ^o — L'information du Parlement par ses commissions	869
L'information du Parlement par les délégations	871
C) L'information à l'initiative du Gouvernement	871
§ 2. — <i>Les sanctions du contrôle parlementaire</i>	872
Modalités	872
A) Les orientations	873
B) L'approbation par le Sénat d'une déclaration de politique générale	874
C) Les autorisations	874
D) La mise en jeu de la responsabilité politique du Gouvernement	876
1 ^o — L'engagement par le Gouvernement de sa responsabilité politique	878
2 ^o — La mise en cause de la responsabilité politique du Gouvernement par l'Assemblée : la censure	882
TITRE VI. — LA JURIDICTION	887
La juridiction dans la Constitution	887
CHAPITRE I. — LA JURIDICTION POLITIQUE	888
Conception de l'institution	888
Section 1. — La Haute Cour de justice; organisation ..	889
Désignation et statut des membres	889
Fonctionnement	890
Section 2. — Compétence et procédure	891
Compétence	891
Procédure	891
CHAPITRE II. — L'AUTORITÉ JUDICIAIRE	893
L'autorité judiciaire et son indépendance	893
Section 1. — Organisation du Conseil supérieur de la magistrature	895
Composition	895
Statut des membres	895

Section 2. — Fonctionnement et attributions	896
Fonctionnement	896
Attributions	896
CHAPITRE III. — LA JURIDICTION CONSTITUTIONNELLE	898
La Constitution et la juridiction constitutionnelle	898
Section 1. — Organisation du Conseil constitutionnel	901
Désignation et statut des membres	901
Organisation interne	902
Critique de la composition du Conseil	903
Section 2. — Les attributions du Conseil constitutionnel et leurs conditions d'exercice	905
Présentation	905
Les attributions consultatives	905
Les attributions de contrôle : A. L'exercice du pouvoir de suffrage	907
Les attributions de contrôle : B. L'exercice des mandats	908
Les attributions de contrôle : C. Le contrôle de constitutionnalité	908
Sur le caractère juridictionnel ou non du Conseil	911
INDEX ALPHABÉTIQUE	913